



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-troisième session

Rome (Italie), 9-13 mai 2016

**Contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire dans la région
Proche-Orient et Afrique du Nord**

RÉSUMÉ

L'élevage joue un rôle important aussi bien pour la sécurité alimentaire et la nutrition au Proche-Orient et en Afrique du Nord que pour les économies des pays de la région, dans la mesure où il contribue à l'emploi et aux revenus en milieu rural et assure l'accès à des aliments d'origine animale. De 1993 à 2013, le cheptel a augmenté de 25 pour cent dans la région, passant de 77 à 96 millions de têtes de bétail, contre un accroissement de 16 pour cent au niveau mondial. Les divers systèmes d'élevage adoptés dans la région sont en constante évolution face à la croissance soutenue de la demande d'aliments d'origine animale. L'un des principaux défis à relever consiste à maintenir un équilibre entre l'intensification des systèmes de production et la protection des moyens d'existence des ménages pauvres qui vivent de l'élevage. Plusieurs pays de la région, de plus en plus tributaires des importations d'aliments d'origine animale, sont maintenant à la recherche de solutions innovantes et abordables pour l'avenir, en particulier de pratiques exemplaires et de moyens qui permettent d'assurer une gestion plus efficace et plus durable d'un cheptel adapté en misant sur l'exploitation des maigres ressources disponibles pour l'alimentation des animaux, surtout dans les zones semi-arides. Il est également important d'assurer l'accès des populations urbaines à des aliments d'origine animale abordables en tablant sur l'intensification des exploitations avicoles et laitières et cela non seulement pour renforcer la sécurité alimentaire au niveau national, mais aussi pour favoriser la création d'emplois et la croissance économique. S'appuyant sur une analyse globale des systèmes d'élevage dans la région et sur les travaux d'une consultation technique d'experts régionaux tenue en janvier 2016 et en tenant compte des objectifs de développement durable (ODD 1, 2, 12 et 15), des cinq principes pour une agriculture et une alimentation durables

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mp852

et des travaux de la vingt et unième Conférence des Parties, le présent document étudie l'évolution de la demande d'aliments d'origine animale et les défis à relever sur le côté de l'offre, s'agissant notamment de la lutte contre les maladies animales, de la gestion des ressources zoogénétiques, de l'accès au fourrage grâce à des pâturages naturels durables et à la production fourragère, de la sécurité sanitaire des aliments destinés à la consommation humaine et à l'alimentation des animaux, de la promotion de moyens innovants pour faciliter l'adaptation au changement climatique et, enfin, de la réduction des pertes et gaspillages de nourriture tout au long de la chaîne de valeur.

Indications que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale souhaitera peut-être:

- 1) saluer les efforts mis en œuvre et les actions menées par les pays, la FAO et ses partenaires aux fins de l'élaboration de stratégies et de programmes de lutte contre les principales maladies animales et zoonoses;
- 2) inviter la FAO à aider les pays de la région à mettre en place des systèmes de production d'aliments d'origine animale qui soient viables et centrés principalement sur les populations rurales pauvres, tout en favorisant leur intégration dans les chaînes de valeur nationales;
- 3) appeler les pays à renforcer la gouvernance des services vétérinaires, avec l'appui de la FAO et de ses partenaires, afin d'assurer la prévention efficace des maladies animales, la lutte contre ces maladies et leur éradication aux niveaux national, régional et mondial;
- 4) inviter les pays à élaborer des stratégies de collaboration et des plans pour la gestion des risques de maladies animales transfrontières en temps de crise, en misant notamment sur la surveillance des déplacements d'animaux d'élevage et sur le renforcement de la recherche transfrontalière et du dialogue entre les pays sur les questions cruciales affectant le système;
- 5) inviter les pays à renforcer les politiques d'appui aux activités d'intervention d'urgence et de relèvement dans le secteur de l'élevage.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
<i>Résumé</i>	<i>1</i>
<i>I. Introduction</i>	<i>3</i>
<i>II. Importance de l'élevage, évolution des systèmes agricoles et tendances</i>	<i>3</i>
<i>III. Principaux facteurs influant sur la consommation d'aliments d'origine animale dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord</i>	<i>7</i>
<i>IV. Défis sous-jacents auxquels le secteur de l'élevage est confronté</i>	<i>8</i>
<i>V. Cadre pour le renforcement du rôle que joue l'élevage dans la sécurité alimentaire et la nutrition</i>	<i>12</i>
<i>VI. Conclusion et indications que la Conférence régionale est invitée à donner</i>	<i>15</i>

I. INTRODUCTION

1. L'élevage¹ revêt de multiples fonctions dans les économies des pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, dans la mesure où il contribue aux moyens d'existence des populations rurales en termes de sécurité alimentaire et d'emploi tout en assurant l'accès à des aliments d'origine animale produits localement. En particulier, dans la plupart des zones arides et semi-arides de la région (qui représentent 90 pour cent du territoire), les animaux d'élevage constituent souvent la seule source de revenus des ménages ruraux, le seul moyen dont ils disposent pour assurer leur sécurité alimentaire et un filet de sécurité efficace en cas de mauvaises récoltes. Une grande partie du territoire ne se prête pas aux cultures et n'est utilisable que par les ruminants.

2. Le présent document se penche sur les tendances du secteur et sur les défis attachés à la croissance de la demande d'aliments d'origine animale au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Il présente les différentes possibilités d'action, s'agissant de favoriser le développement durable de l'élevage et d'améliorer la sécurité alimentaire dans la région. Les différents systèmes d'élevage, la diversité génétique et les obstacles qui existent dans la région sont mis en évidence. On trouvera également des indications concernant la gestion des ressources naturelles et des ressources zoogénétiques, la lutte contre les maladies animales et la sécurité sanitaire des aliments pour animaux et des aliments d'origine animale. Enfin, le document propose des mesures fondées sur les meilleures pratiques et présente les questions qui nécessiteraient une concertation et une collaboration ultérieures au niveau régional.

II. IMPORTANCE DE L'ÉLEVAGE, ÉVOLUTION DES SYSTÈMES DE PRODUCTION ET TENDANCES

3. L'élevage joue un rôle important pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord en contribuant à l'emploi et aux moyens d'existence en milieu rural et en assurant l'accès aux aliments d'origine animale. De 1993 à 2013, le cheptel a augmenté de 25 pour cent dans la région, passant de 77 à 96 millions de têtes de bétail, contre un accroissement de 16 pour cent au niveau mondial. Les divers modes de production adoptés dans la région (pastoraux, agropastoraux, mixtes extensifs et sans terre) sont en rapide évolution (avec le passage des systèmes d'élevage traditionnels à une production commerciale) face à la demande croissante d'aliments d'origine animale.

4. La contribution remarquable de l'élevage à la valeur brute de la production agricole, qui se situe entre 24 et 45 pour cent selon les pays considérés (tableau 1), témoigne de l'importance que revêt le secteur dans de nombreux pays. Dans la région, les petits exploitants agricoles prédominent tant dans le secteur de la production agricole que dans celui de l'élevage et la plupart des populations pauvres qui vivent en milieu rural élèvent des animaux, à savoir: 44 pour cent des petits exploitants au Liban, 60 pour cent en Égypte, 70 pour cent en Tunisie et la majorité des populations rurales en Mauritanie et au Soudan². Une analyse montre que l'effet multiplicateur de l'élevage sur la croissance économique et la création d'emplois est souvent supérieur à celui des autres secteurs. Par conséquent, afin de pouvoir garantir à l'avenir la disponibilité d'aliments d'origine animale abordables tout en renforçant les moyens d'existence des ménages qui dépendent de l'élevage dans la région, il est nécessaire de recenser les possibilités qui existent en matière d'investissements nationaux plus durables dans les ressources animales.

5. La consommation d'aliments d'origine animale a augmenté de 4 pour cent au cours des deux dernières décennies, soit deux fois la moyenne mondiale, atteignant un volume de 13,4 millions de tonnes de viande en 2014 et de 35 millions de tonnes (en équivalent lait) pour ce qui est du lait et des

¹ Ici, le terme «élevage» est utilisé au sens strict et ne s'applique qu'aux bovins, buffles, camélidés, ovins, caprins, porcins et à la volaille.

² CIRAD. 2015. *Study on small-scale agriculture in the Near East and North Africa region* (étude sur l'agriculture paysanne au Proche-Orient et en Afrique du Nord, en anglais seulement).

produits laitiers³. Face à une demande accrue, la production de viande et de lait a quasiment doublé pendant la même période, selon une tendance analogue à celle des marchés mondiaux, pour atteindre un volume d'environ 9 et 28 millions de tonnes, respectivement.

6. Cependant, face à une croissance plus rapide de la consommation, les importations de lait ont doublé dans les 20 dernières années, alors que les achats de viande à l'importation ont triplé. La région est maintenant l'une des principales régions importatrices d'aliments d'origine animale. En 2014, elle a contribué à hauteur d'environ 20 pour cent aux importations mondiales de lait en poudre et de 15 pour cent pour ce qui est des livraisons de viande. En particulier, deux pays de la région, l'Arabie saoudite et l'Algérie, comptent parmi les principaux importateurs de lait en poudre au niveau mondial, affichant un volume d'importations supérieur à 3 millions tonnes (en équivalent lait) en 2015, selon les estimations.

7. Un tournant a été atteint en 2008 lorsque la croissance rapide de la production d'aliments d'origine animale s'est ressentie de l'instabilité accrue des prix des produits agricoles résultant de la flambée des prix des denrées alimentaires. L'escalade des prix des aliments pour animaux a donné lieu à une augmentation du coût de la viande et des produits laitiers et la facture alourdie des importations a suscité de graves préoccupations sur les plans de la sécurité alimentaire et du coût des aliments d'origine animale dans les principaux pays importateurs, y compris ceux de la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

Tableau 1. Principaux indicateurs démographiques et indicateurs relatifs à l'élevage dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (2014)

Pays	Population humaine (en millions), 2014	Bétail/UBT (2013)	Élevage en pourcentage de la valeur brute de la production agricole (USD constants 2004-2006)	Production totale de viande (en milliers de tonnes)
Soudan (ancien État)	33 000	43 778 900	41%	926
Iran (République islamique d')	78 470	13 461 500	27%	2 627
Égypte	82 056	7 527 000	43%	1 810
Maroc	33 008	4 897 310	40%	1 077
Algérie	39 208	4 829 002	35%	681
Mauritanie	3 000	4 270 000	77%	116
Yémen	24 400	3 540 000	46%	348
Iraq*	34 769	3 210 900	30%	209
Syrie**	21 898	2 869 250	35%	390
Arabie saoudite	28 829	2 115 000	53%	706
Tunisie	10 997	1 499 680	24%	320
Libye	6 202	1 176 450	n.d.	176
Émirats arabes unis	9 346	776 450	n.d.	77
Oman	3 632	599 800	38%	26
Jordanie	7 274	402 670	53%	230
Liban	4 822	156 550	26%	94
Qatar	2 169	126 850	80%	15
Koweït	3 369	102 300	60%	63
Bahreïn	1 332	14 250	64%	16

Source: Indicateurs de la Banque mondiale, estimations FAO, perspectives de l'alimentation FAO (2015), FAOSTAT.

* Lucani, P. et Saade M. 2012. *Iraq agriculture sector note. Country highlights*. Document élaboré au titre du programme de coopération FAO/Banque mondiale (en anglais) <http://www.fao.org/docrep/017/i2877e/i2877e.pdf>.

** Khoury, G. *Syria Country Report*. In FAO 2016. *Small-scale dairy sector in the Near East*. M. Tibbo (sous la direction de). Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (sous presse).

Note: Les chiffres ne tiennent pas compte du bétail décimé en Syrie par effet du conflit en cours, estimé à 40 pour cent du cheptel total.

³ *FAO livestock study for the NENA region* (étude sur l'élevage dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, non publiée). In Primary Paper. Tableau: *Import bill for the Near East and North Africa region, 1995-2014*.

8. Près des trois quarts de l'accroissement de la production de viande enregistré dans la région dans les deux dernières décennies (tableau 2) est imputable à une expansion rapide des élevages intensifs de volaille, en particulier sur les marchés en plus forte croissance: Iran, Égypte et Maroc. À la croissance annuelle de 5 pour cent de la production avicole a fait écho une augmentation correspondante de la demande d'aliments pour animaux. En 2014, la région a totalisé 24 pour cent des importations mondiales de céréales secondaires et 11 pour cent des achats de farines protéiques au niveau mondial, pour une valeur totale des importations d'aliments d'origine animale et d'aliments pour animaux supérieure à 34 milliards d'USD. Les importations d'aliments d'origine animale, qui ont marqué une progression annuelle de 10 pour cent dans les 20 dernières années, représentent actuellement environ 32 pour cent des importations totales de denrées alimentaires et plus de 40 pour cent de l'augmentation en termes de valeur des importations alimentaires totales de la région pendant la période 2010-2014.

9. Compte tenu de leur dépendance croissante à l'égard des importations, les pays s'inquiètent des incidences de cette tendance sur la sécurité alimentaire à long terme et la lutte contre la pauvreté, sachant que, dans la région, en moyenne 40 pour cent⁴ de la population vit en milieu rural et que l'élevage est souvent lié aux moyens d'existence et à la capacité de résilience des paysans pauvres. L'accroissement global du cheptel dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord a été essentiellement attribuable aux augmentations enregistrées dans les principaux pays producteurs, à savoir le Soudan et l'Iran et, dans une certaine mesure, l'Égypte, l'Algérie, la Mauritanie et le Maroc (tableau 1). L'évolution des modes de production et le passage des systèmes traditionnels (élevage extensif, pastoralisme itinérant et petite production paysanne/villageoise) à des systèmes de transition (élevage partiellement commercial) puis à une production commerciale (principalement intensive), ont été en grande partie induits par la demande croissante de produits et par des facteurs d'ordre écologique et géopolitique.

⁴ Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Tableau 2. Aliments d'origine animale dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord: production, commerce et consommation

Aliments d'origine animale	1995	2014 (estimations)	2024 (prévisions)	Croissance annuelle	
				1995-2014	2015-2024
Animaux vivants (en milliers d'UBT)	76 812	95 748	n.d.		
Production (en milliers de tonnes)					
Bovins	1 060	1 775	2 007	3%	1%
Volaille	2 523	5 911	7 101	5%	2%
Ovins et caprins	1 084	1 472	1 823	2%	2%
Camélidés*	153	297	n.d.	n.d.	n.d.
Production totale de viande	4 685	9 180	10 953	4%	2%
Lait	14 453	28 283	33 212	4%	2%
dont lait de chamelle	263	560	n.d.	n.d.	n.d.
Consommation (en milliers de tonnes)					
Bovins	1 620	3 191	3 681	4%	1%
Volaille	3 001	8 276	10 667	5%	3%
Ovins et caprins	1 388	1 811	2 307	1%	2%
Production totale de viande	6 030	13 383	16 784	4%	2%
Lait	18 751	35 385	42 304	3%	2%
Importations (en milliers de tonnes)					
Bovins	586	1 494	1 743	5%	2%
Volaille	520	2 567	3 669	9%	4%
Ovins et caprins	376	462	607	1%	3%
Tous types de viande	1 485	4 616	6 135	6%	3%
Lait en poudre	441	910	1 132	4%	2%
* Données relatives aux camélidés à partir de 2013					
Part de la région Proche-Orient et Afrique du Nord (en pourcentage)				Total mondial (en milliers de tonnes)	
Animaux vivants (en milliers d'UBT)	6%	7%	n.d.	1995	2014
Production de viande	1%	2%	2%	1 210 875	1 403 816
Consommation de viande	3%	4%	5 %	200 285	315 319
Importations de viande	11%	15%	16%	199 782	314 348
Bovins	10%	14%	14%	14 587	29 347
Volaille	12%	21%	23%	6 169	9 188
Ovins et caprins	37%	34%	40%	4 360	12 256
Importations de lait en poudre	18%	20%	19%	1 003	962
				34 416	69 041
Part de la consommation totale de viande (par type de viande)					
Bovins	27%	24%	22%		
Volaille	50%	62%	64%		
Ovins et caprins	23%	14%	14%		
Part des produits importés dans la consommation					
Bovins	36%	47%	47%		
Volaille	17%	31%	34%		
Ovins et caprins	27%	26%	26%		
Tous types de viande	25%	34%	37%		

Sources: FAOSTAT, perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO (2015-2024); FAO; consommation de lait calculée par l'auteur; UBT: unité de bétail/unité de bétail tropical; FAO, région Proche-Orient et Afrique du Nord.

III. PRINCIPAUX FACTEURS INFLUANT SUR LA CONSOMMATION D'ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE DANS LA RÉGION PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

10. La croissance des revenus et de la population, la modification des habitudes alimentaires et l'évolution démographique, y compris l'urbanisation, sont les facteurs qui sous-tendent la forte progression de la consommation d'aliments d'origine animale dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. La complexité et la diversité des 19 pays de la région sont mises en évidence dans le tableau 3, dont ressortent les principaux facteurs qui contribuent à l'évolution de la consommation dans les divers pays. Ces indicateurs permettent d'évaluer les corrélations existantes entre les revenus, l'urbanisation et la croissance de la population, et leur incidence sur la consommation d'aliments d'origine animale.

Tableau 3. Consommation et importations de viande et de lait dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (2014)

Pays	PIB par habitant (en USD courants)	Consommation de viande par habitant (en kg), 2014	Importations de viande (en milliers de tonnes)	Importations de viande en pourcentage de la consommation*	Consommation de lait par habitant (en kg), (estimation)	Importations de produits laitiers (en milliers de tonnes, équivalents lait)	Importations de produits laitiers en pourcentage de la consommation*
Qatar	97 519	68	28	94%	83	155	84%
Émirats arabes unis	44 204	75	230	85%	197	2 025	112%
Koweït	36 473	75	106	72%	181	671	95%
Bahreïn	24 868	75	28	83%	93	227	177%
Arabie saoudite	24 161	53	541	55%	133	3 094	73%
Oman	19 310	44	103	115%	203	1 126	123%
Liban	10 058	39			158	516	56%
Libye	6 570	49	11	7%	104	427	65%
Iraq	6 334	12	2	2%	31	767	67%
Algérie	5 498	21	31	6%	163	3 115	48%
Jordanie	5 423	47	40	26%	80	344	56%
Iran (République islamique d')	5 315	33	50	3%	195	394	5%
Tunisie	4 317	31	3	2%	111	98	8%
Égypte	3 199	30	221	16%	76	1 394	20%
Maroc	3 103	34	10	2%	80	436	16%
Soudan (ancien État)	1 876	22	4	0%	221	248	3%
Syrie	1 859	17	11	3%	121	158	7%
Yémen	1 473	21	64	31%	38	702	68%
Mauritanie*	1 275	33	18	2%	165	243	38%

*Les taux supérieurs à 100% tiennent compte des exportations non déclarées; les importations de produits laitiers sont exprimées en équivalents lait.

Source: Indicateurs de la Banque mondiale, estimations FAO, perspectives de l'alimentation FAO (2015), FAOSTAT.

11. Le revenu par habitant est l'un des principaux facteurs qui influent sur l'évolution des préférences en faveur de denrées alimentaires à valeur élevée, telles que les aliments d'origine animale. Dans les pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG), tant le revenu par habitant, qui est élevé (20 000 à 97 419 USD), que la consommation annuelle de viande et de produits laitiers (44 à 75 kg/habitant et 83 à 197 kg/habitant, respectivement) sont supérieurs à ceux des autres pays de la région. Cependant, l'analyse permet de constater que les pays dans lesquels la croissance de la consommation d'aliments d'origine animale est la plus rapide sont ceux où le revenu par habitant se situe entre 2 000 USD et 10 000 USD, à savoir les pays du Maghreb, la plupart des pays du Machreq et l'Iran. Les pays dans lesquels le nombre d'animaux par habitant est relativement important, comme la Mauritanie et le Soudan, affichent un taux de consommation de produits alimentaires d'origine animale plutôt élevé, et cela en dépit d'un revenu par habitant de l'ordre de 1 275 USD et 1 876 USD, respectivement. Les projections établies par la FAO montrent que, dans les pays de la région, la demande d'aliments d'origine animale de qualité élevée continuera de croître à l'avenir.

IV. DÉFIS SOUS-JACENTS AUXQUELS LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE EST CONFRONTÉ

12. La demande croissante d'aliments d'origine animale a donné lieu à une intensification de la production, sous l'effet principalement des investissements effectués et d'une forte croissance des activités laitières et avicoles. L'augmentation du nombre d'animaux d'élevage (de 25 pour cent en 20 ans), le plus souvent détenus par de petits exploitants, n'a pas été accompagnée d'une croissance analogue de la productivité. Ce constat amène à s'interroger sur les incidences potentielles de ce cheptel sur des pâturages déjà érodés, sur les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que sur la situation de ces ménages d'éleveurs en matière de sécurité alimentaire et leur capacité de réaction aux crises, en particulier dans les zones semi-arides et arides.

13. Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, les petits exploitants jouent un rôle prédominant dans le secteur agricole, si bien que l'un des principaux défis à relever consiste à maintenir un équilibre entre l'intensification des systèmes de production et la protection des moyens d'existence des ménages pauvres qui vivent de l'élevage. Il y a aussi un risque de perte de races locales adaptées du fait de l'intensification de l'introduction de races allochtones le plus souvent inadaptées. La plupart des ménages⁵ pratiquent l'élevage tout en cultivant la terre et/ou en produisant des fruits et des légumes. Les pays doivent promouvoir:

- 1) des stratégies adaptées aux divers systèmes de production dont dépendent les populations rurales et les populations les plus vulnérables, populations pour lesquelles l'élevage constitue souvent la seule source de revenus;
- 2) un rôle plus actif des producteurs et organisations de producteurs, un accès plus aisé aux intrants et aux ressources et une meilleure intégration dans la chaîne de valeur nationale;
- 3) une offre d'aliments d'origine animale plus stable et un meilleur accès à ces produits grâce à des mécanismes s'attaquant aux facteurs d'instabilité du marché;
- 4) des cadres de politique générale, accompagnés de programmes de dépenses publiques concomitantes, qui assurent la gestion durable des pâturages, des parcours et des ressources en eau.

14. Dans la région, un large éventail de maladies frappent les animaux et les personnes qui sont à leur contact, portant ainsi préjudice aux processus de développement et de lutte contre la pauvreté par quatre voies qui ne sont pas nécessairement mutuellement exclusives:

- 1) en portant atteinte à des ressources essentielles et en déterminant un taux de mortalité élevé du fait de la vulnérabilité accrue des animaux détenus par les exploitants pauvres (maladie de Newcastle, grippe aviaire et peste des petits ruminants);

⁵ Étude CIRAD, voir note 1.

- 2) en entravant les processus d'intensification et en limitant les gains de productivité et l'efficacité de la production (maladies transmises par les tiques, parasites gastro-intestinaux, mammites, entérotoxémie, fièvre aphteuse et peste des petits ruminants);
- 3) en limitant l'accès aux marchés et en nuisant à la santé publique (zoonoses: brucellose, coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient, fièvre de la vallée du Rift et tuberculose);
- 4) en limitant les échanges commerciaux transfrontaliers (fièvre aphteuse, dermatose nodulaire contagieuse, peste des petits ruminants et fièvre catarrhale du mouton). Ces contraintes d'ordre sanitaire sont caractérisées par les facteurs suivants:
 - a) le nombre très important de maladies infectieuses, y compris les maladies hautement contagieuses, les maladies à transmission vectorielle et les maladies d'origine alimentaire;
 - b) le nombre élevé de maladies infectieuses dont la diffusion géographique est en expansion;
 - c) le grand nombre de zoonoses et les répercussions considérables des maladies tropicales négligées⁶ recensées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dont beaucoup sont transmissibles aux humains;
 - d) la rareté des données épidémiologiques définitives dont on dispose sur bon nombre de ces maladies et sur les risques en matière de sécurité sanitaire des aliments;
 - e) la faiblesse des systèmes de surveillance épidémiologique structurés;
 - f) l'existence d'une résistance aux antimicrobiens, son incidence et une mauvaise compréhension du problème, ainsi que les faiblesses au niveau de la déclaration de l'emploi d'antimicrobiens et de la notification des nouveaux cas de résistance;
 - g) les insuffisances en termes d'encadrement, de gouvernance et de communication sur les questions de santé animale, tant entre les autorités publiques et privées qu'avec les parties prenantes;
 - h) la nécessité d'une meilleure institutionnalisation du concept «Une seule santé»⁷ afin de lutter contre les maladies.

15. L'adoption d'une approche fondée sur la demande pour améliorer le fonctionnement des services vétérinaires s'avère nécessaire car il n'y a pas de solution «passe-partout» face aux priorités de la région en matière de santé. Une nouvelle démarche induite par la demande est donc proposée afin d'assurer une meilleure fonctionnalité des services vétérinaires le long des chaînes de valeur, dans tous les pays, en tenant compte des exigences des différents systèmes de production, des risques de maladies auxquels sont exposés les divers intervenants dans les pays comme au niveau régional, de l'incidence des maladies et des interventions nécessaires pour en atténuer les effets.

16. Problèmes de sécurité sanitaire des aliments: Les bactéries, les virus, les parasites et les substances chimiques contenus dans de l'eau ou dans des aliments contaminés peuvent causer des maladies d'origine alimentaire. La consommation d'aliments insalubres peut être la cause de plus de 200 maladies humaines (diarrhée, maladies virales, problèmes de reproduction et de croissance et cancers), dont on estime qu'elles tuent deux millions de personnes dans le monde, chaque année. Dans la plupart des pays de la région, des organismes publics ont été mis en place pour veiller à la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale et renforcer les capacités d'analyse des risques aux points critiques (HACCP). D'autres bonnes pratiques ont été introduites au stade de la manipulation des denrées alimentaires après la récolte, notamment les bonnes pratiques agricoles (BPA), les bonnes pratiques de fabrication (BPF) et les bonnes pratiques d'hygiène (BPH).

17. Dégradation des parcours: Au fil des ans, la contribution des parcours à l'alimentation du bétail a fléchi dans la plupart des pays, dans la mesure où les zones de pâturage ont diminué ou sont restées stationnaires face à une augmentation continue de la population humaine et animale (figure 1). Dans certains pays, on estime que les terres de parcours existantes ne peuvent satisfaire que 20 pour cent des besoins alimentaires d'un cheptel en rapide expansion, et cela en raison du surpâturage, de la

⁶ Hotez, P.J., Savioli, L. et Fenwick, Alan. 2012. «*Neglected Tropical Diseases of the MENA*». Disponible à l'adresse <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3289601/pdf/pntd.0001475.pdf>.

⁷ Le concept «Une seule santé» est l'intégration de plusieurs disciplines visant à œuvrer aux niveaux local, national et mondial afin d'optimiser la santé des personnes, des animaux et de l'environnement.

détérioration des parcours et de leur mauvaise gestion. La conversion des pâturages en terres cultivées et leur occupation par des logements urbains et les infrastructures connexes ont eu des incidences négatives sur l'approvisionnement en fourrage et la viabilité du système.

18. Gestion des aliments pour animaux: À l'heure actuelle, la plupart des ressources disponibles pour l'alimentation des animaux dans la région consistent en des prairies ensemencées, des résidus de cultures vivrières, des sous-produits agroindustriels mal utilisés ou gaspillés et des aliments à base de céréales. La plupart des pays, en particulier ceux du CCG, ne disposent pas de ressources suffisantes pour l'alimentation des animaux et remédient à cette situation en cultivant des plantes fourragères particulièrement gourmandes en eau, en important de grandes quantités de produits alimentaires pour animaux ou en externalisant progressivement les cultures fourragères et l'élevage dans d'autres pays. Du fait de l'épuisement progressif de ressources en eau déjà rares et face aux menaces grandissantes liées au changement climatique, les mécanismes d'adaptation des pasteurs se sont considérablement affaiblis.

19. Un facteur crucial aux fins de la contribution du secteur de l'élevage à la sécurité alimentaire dans la région est la pénurie d'eau. L'utilisation croissante et non viable des ressources en eau contribue à aggraver le problème. Même là où l'eau est abondante, l'accès aux ressources hydriques et leur répartition influent considérablement sur les moyens d'existence des communautés pastorales et agropastorales. Par ailleurs, l'utilisation des eaux souterraines à un rythme supérieur à celui de leur reconstitution expose de nombreuses zones de la région à la menace de la désertification.

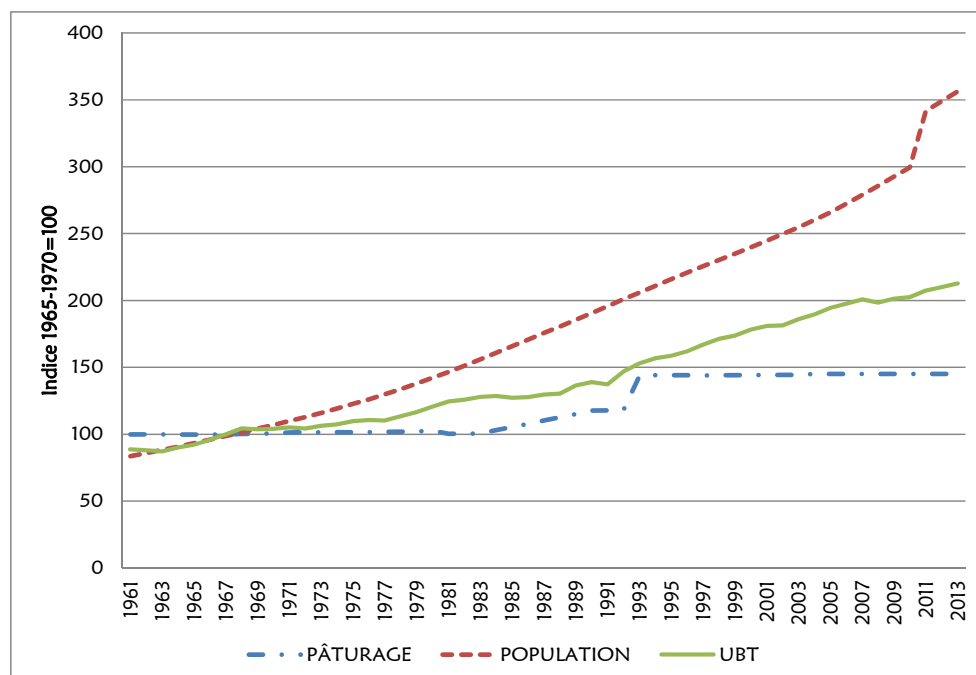


Figure 1. Croissance relative des indicateurs clés dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord: pâturages, population et cheptel

UBT: unité de bétail tropical. Disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/wairdocs/ilri/x5443e/x5443e04.htm>

Source: FAO. 2015. FAOSTAT

20. Diversité zoogénétique: Riche d'une grande diversité d'animaux d'élevage, la région accueille 5 pour cent des races recensées dans le monde, y compris la plupart des dromadaires de la planète. Il y a déjà 10 000 ans, ce qu'on appelle le Croissant fertile de la région était l'une des premières zones d'élevage. Certaines des meilleures races d'ovins, de caprins et de volaille ont été exportées vers une vingtaine de pays en vertu de leurs caractéristiques génétiques adaptées aux environnements arides. Or, en dépit de leurs mérites, peu d'attention a été accordée à ces races et les données statistiques qui permettraient d'évaluer de manière objective les dangers auxquelles les différentes races sont exposées font défaut. La situation des quelque 400 races locales en termes de risque n'est pas connue. La plupart des pays de la région sont dépourvus de politiques nationales ou de cadres juridiques visant à promouvoir l'utilisation et la conservation durables des ressources zoogénétiques. En 2007, à sa trente-quatrième

session, la Conférence de la FAO a adopté le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques qui constitue un cadre de politique générale pour l'utilisation durable et la conservation de la diversité génétique des animaux d'élevage. En 2014, l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial⁸ a permis de constater que les pays de la région accusaient un certain retard dans la mise en œuvre des priorités stratégiques convenues.

21. Les changements et la variabilité climatiques⁹ font peser un risque majeur sur les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord et ont aggravé la situation de rareté de ressources dans la région. Les phénomènes climatiques extrêmes tels que les sécheresses, les inondations, l'élévation du niveau de la mer et les tempêtes sont en augmentation dans cette région, qui devient de plus en plus chaude et aride. La durée de la période de croissance des plantes diminuera, réduisant ainsi les approvisionnements en aliments du bétail. La raréfaction des précipitations pourrait modifier le débit des cours d'eau. La propagation des vecteurs de maladies des animaux et la multiplication des épisodes de maladies animales accéléreraient l'appauvrissement de la diversité génétique. La fréquence croissante des sécheresses engendre une accélération des migrations vers les villes et un accroissement des conflits liés aux ressources et des troubles civils¹⁰. Les pays sont invités instamment à favoriser¹¹:

- 1) l'adaptation au changement climatique et aux sécheresses plus fréquentes en intégrant des mesures ciblées dans les stratégies nationales en faveur de l'élevage;
- 2) la modélisation et la prévision des maladies émergentes et l'intégration de l'agriculture et de l'élevage;
- 3) la conservation des ressources fourragères, l'alimentation complémentaire des animaux et la remise en état des parcours;
- 4) l'introduction de systèmes d'assurance indexée;
- 5) la mobilité des troupeaux, l'utilisation d'espèces et de races différentes, la répartition des troupeaux en groupes restreints plus faciles à gérer et leur déplacement vers d'autres zones;
- 6) l'ajustement des politiques et des institutions, l'aide aux petits exploitants et l'adaptation des stratégies de production et de commercialisation aux réalités nouvelles et aux tendances émergentes.

22. D'après les estimations, les pertes et gaspillages de nourriture dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord s'élèvent à 36 pour cent. Ils contribuent à réduire les approvisionnements alimentaires, à aggraver la pénurie d'eau et de ressources naturelles et à accroître la dépendance de la région à l'égard des importations de produits alimentaires¹².

- 1) Les pertes et gaspillages de viande le long de la chaîne de valeur sont estimés à 20 pour cent¹³, pour un coût dépassant les 10 milliards d'USD par an¹⁴. Ces pertes interviennent principalement aux stades de la production et de la consommation, mais peuvent aussi se produire le long de la chaîne de valeur suite à des défaillances au niveau de l'entreposage frigorifique et du transport et à des problèmes concernant l'hygiène pendant le traitement et en boucherie, le conditionnement approprié des denrées et leur exposition aux toxines, à la chaleur ou aux bactéries.
- 2) Les pertes et gaspillages de produits laitiers atteignent 20 pour cent et sont évaluées à 5 milliards d'USD par an, respectivement. Au niveau de la seule production, les infections des vaches

⁸ Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques. Disponible en ligne (en anglais), à l'adresse: <http://www.fao.org/3/a-mm282e.pdf>.

⁹ NERC/12/5. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/docrep/meeting/025/md462f.pdf>.

¹⁰ FAO. 2015. Aperçu régional de l'insécurité alimentaire au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/a-i4644f.pdf>.

¹¹ *Climate Change Adaptation and Mitigation Options for the Livestock Sector* (en anglais) http://link.springer.com/chapter/10.1007%2F978-94-007-6751-5_15.

¹² Consultation d'experts sur la réduction des pertes et gaspillages de nourriture dans la région Proche-Orient (en anglais). Disponible en ligne à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/a-i3218b.pdf>.

¹³ FAO, 2013. *Global food losses and food waste: extent causes and prevention* (en anglais).

¹⁴ FAO. 2014. *Food wastage footprint: impacts on natural resources* (en anglais). Disponible en ligne à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/docrep/018/ar429e/ar429e.pdf>.

laitières, notamment les mammites, entraînent souvent des pertes de production de l'ordre de 3 à 4 pour cent, tandis que des pertes importantes sont enregistrées au stade de la consommation dans certains pays du CCG.

- 3) Aux pertes et gaspillages de viande et de lait correspondent des pertes d'eau bleue, pour un volume d'environ 8 km³, et de quelque 300 millions d'hectares de terres¹⁵ (principalement imputables aux terres non arables et à une faible productivité de l'élevage dans ces systèmes). Les émissions de gaz à effet de serre et les pertes d'aliments pour animaux dues aux pertes et gaspillages d'aliments d'origine animale doivent également être prises en compte, tout comme leurs incidences sur les plans économique et environnemental.

23. Il est nécessaire de renforcer la base de données probantes à l'appui de la réduction des pertes et gaspillages d'aliments d'origine animale¹⁶ aux niveaux national et local et de mettre au point des solutions ciblées et des plans d'action cohérents, en misant sur la coordination, la constitution de réseaux soutenue par des cadres de politique générale et la mobilisation de ressources financières.

V. CADRE POUR LE RENFORCEMENT DU RÔLE QUE JOUE L'ÉLEVAGE DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

24. L'élevage contribue à la réalisation d'au moins quatre des objectifs de développement durable (ODD), à savoir: éliminer la pauvreté (Objectif 1); éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable (Objectif 2); établir des modes de consommation et de production durables (Objectif 12); et préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité (Objectif 15).

25. Les pays de la région doivent adopter des stratégies intégrées pour faire face aux multiples contraintes auxquelles est confronté le secteur, et inscrire celui-ci sur la voie du développement durable en tenant compte des cinq principes pour une agriculture et une alimentation durables¹⁷. Les possibilités d'action définies suite à une analyse approfondie de l'élevage et de la sécurité alimentaire dans la région et les recommandations issues de la consultation technique régionale qui s'est tenue au Caire en janvier 2016 sont les suivantes:

26. Assurer la résilience des systèmes d'élevage dans les régimes pastoraux et agropastoraux.
 - 1) Élaborer des stratégies/politiques nationales visant à favoriser une gestion durable des ressources naturelles par les moyens suivants:
 - a) en appliquant à la question des régimes fonciers et de la gestion durable des terres les principes de la FAO pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et les indications des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, et en renforçant les institutions;
 - b) en investissant dans la gestion durable des parcours, la participation des communautés aux initiatives de remise en état, le mécanisme de paiement pour services liés aux écosystèmes et autres moyens innovants d'adaptation au changement climatique;
 - c) en assurant l'accès à l'eau tout en préservant les ressources sous-marines, ainsi que l'exploitation des ressources en eau non conventionnelles pour la production fourragère;
 - d) en optimisant l'utilisation des résidus de récolte et les cultures vivrières de plein champ dans les systèmes irrigués et pluviaux associant cultures et élevage;

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Le cadre régional pour la réduction des pertes et gaspillages de nourriture au Proche-Orient et en Afrique du Nord est disponible en ligne à l'adresse suivante: http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1415/Events/CFS_NERWS_2015/Day2/CFS_NERW_Regional_FLW_Apr_2015.pdf.

¹⁷ Les cinq principes pour une agriculture et une alimentation durables peuvent être consultés à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/sustainability/fr/>.

- e) en élaborant des plans d'action nationaux afin de favoriser l'utilisation durable et la conservation des ressources zoogénétiques et de contribuer ainsi à la mise en œuvre du Plan d'action mondial.
- 2) Élaborer un plan de préparation aux crises, aux situations d'urgence, aux épidémies, aux conflits et aux événements extrêmes liés au changement climatique en renforçant les capacités et en améliorant la gouvernance avec la participation de l'ensemble des parties prenantes (producteurs, entités gouvernementales, ONG et autorités locales).
27. Renforcer la compétitivité du secteur de l'élevage dans la région en misant sur des chaînes de valeur plus performantes.
- 1) Promouvoir des filières intégrant les différents systèmes de production et permettant d'améliorer la qualité des aliments d'origine animale et la biosécurité de toutes les opérations, afin de réduire les incidences possibles des maladies animales. À cet égard, les gouvernements pourraient s'employer à:
- a) promouvoir des chaînes de valeur reliant les grandes entreprises de transformation aux petits producteurs, en particulier pour ce qui est des produits laitiers et de la volaille, afin d'améliorer la productivité des petits exploitants et de faciliter l'accès aux services de commercialisation, aux services de santé animale et aux services de vulgarisation en matière d'élevage;
- b) recenser, au sein de ces différentes filières, les innovations qui permettent de diversifier les produits en misant sur de nouveaux créneaux commerciaux et sur l'étiquetage, par exemple, et de promouvoir l'utilisation de races locales bien adaptées, grâce à des mesures visant à favoriser la réduction des pertes et gaspillages d'aliments d'origine animale;
- c) promouvoir des partenariats permettant de mobiliser des financements publics et des fonds privés dans le cadre de certaines chaînes de valeur, en particulier ceux qui misent sur le cofinancement des investissements tout en recourant à des modalités de financement innovantes et à des subventions «intelligentes» pour aider les producteurs et favoriser le développement des filières, sans se limiter aux aides à la consommation.
- 2) Appuyer la mise en place d'un système national et régional de données et d'informations sur le secteur de l'élevage afin d'améliorer la traçabilité des aliments d'origine animale, de renforcer les capacités de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments et de surveillance des ressources zoogénétiques (pour une mise à jour régulière des données dans le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques)¹⁸ et de fournir des informations fiables en vue de la formulation de politiques dans le secteur de l'élevage.
- 3) Assurer l'offre de produits sains aux consommateurs grâce au renforcement de la sécurité sanitaire des aliments destinés à la consommation humaine et à l'alimentation des animaux et à l'application de mesures de biosécurité pour les aliments d'origine animale.
28. Afin de favoriser le commerce de bétail au sein de la région et les échanges interrégionaux avec l'Afrique de l'Est, il est instamment demandé aux pays de remanier leurs institutions et leurs législations afin de les harmoniser avec les normes internationales de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE); de renforcer les capacités nationales; d'investir au niveau des services vétérinaires, des systèmes de surveillance des maladies, de quarantaine vétérinaire et de déclaration des maladies, de l'analyse des risques, de la gestion et du partage des données et de l'information et de la réduction des multiples charges fiscales; et de créer des environnements favorables pour les groupements d'éleveurs.
29. Assurer des services vétérinaires plus performants et mieux ciblés, mettre en place des mesures efficaces en matière de sécurité sanitaire et applicables à tous les systèmes d'élevage et définir clairement les priorités d'investissement dans la santé animale et la lutte contre les maladies:
- 1) Renforcer les capacités nationales et régionales et constituer des plateformes de collaboration permettant de:

¹⁸ DAD-IS. FAO. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <http://dad.fao.org/>.

- a) renforcer les services vétérinaires cliniques essentiels (santé des troupeaux, contrôle de performance et vaccination), en particulier ceux qui s'adressent aux systèmes d'élevage à petite et moyenne échelle en voie d'intensification dans les secteurs des produits laitiers, des petits ruminants et de la volaille;
- b) améliorer les systèmes nationaux de préparation et de réponse aux situations d'urgence, les campagnes officielles de lutte contre les maladies, les systèmes d'alerte rapide, les systèmes de prévision des maladies et la planification d'urgence (y compris la coordination de la lutte contre les maladies animales transfrontalières aux niveaux national et régional), tout en s'attaquant au problème de la résistance aux antimicrobiens;
- c) renforcer les capacités nationales en matière de lutte contre les zoonoses, y compris la prévention et la gestion de ces maladies, en donnant la priorité aux zoonoses à caractère endémique (la brucellose, par exemple);
- d) améliorer les contrôles au niveau du système alimentaire, afin d'assurer la qualité des produits vétérinaires fabriqués localement, la sécurité sanitaire des aliments destinés à la consommation humaine et à l'alimentation des animaux et l'hygiène des produits;
- e) donner la priorité au recensement et à la traçabilité des animaux d'élevage, qui constituent des outils importants dans la lutte contre les maladies dans la mesure où ils attirent l'attention sur la nécessité d'assurer des approvisionnements suffisants en matériel vétérinaire, en vaccins et en médicaments;
- f) assurer la mise en place de systèmes vétérinaires inclusifs afin de réduire la vulnérabilité des ménages au sein des communautés particulièrement pauvres et exposées, dans tous les pays de la région, et de répondre aux besoins particuliers des systèmes d'élevage dans les zones de conflit et les situations d'insécurité extrême;
- g) recenser les possibilités de mettre en place des mesures plus efficaces et plus innovantes propres à inciter les prestataires de santé animale œuvrant au sein des communautés à continuer de fournir des services à ces éleveurs à risque et d'assurer une surveillance professionnelle appropriée;
- h) renforcer les institutions s'occupant de santé animale et de la lutte contre les maladies, y compris leurs capacités d'encadrement, en misant sur la formation, l'enseignement supérieur, les partenariats public-privé et une gouvernance efficace.

30. Mettre en place des politiques porteuses et cohérentes propres à favoriser le développement du secteur. Les stratégies nationales visant à moderniser les systèmes d'élevage s'accompagnent souvent de mesures de politique générale susceptibles d'être en conflit avec les politiques de protection des moyens d'existence. Par ailleurs, dans la mesure où les investissements dans la gestion des zones de pâturage et les innovations dans ce domaine sont souvent négligés dans le débat sur les politiques, il faudrait:

- 1) Tenir compte des compromis à faire entre la conservation des espaces ruraux, en particulier dans les zones de pâturage, et la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire des consommateurs urbains. Dans les limites de cette marge de manœuvre, il conviendra d'étudier les possibilités d'amélioration de la cohérence entre les mesures mises en place aux différents niveaux de la filière.
- 2) Évaluer l'incidence des programmes et des politiques sur le secteur, y compris les effets des mécanismes de détermination des taux de change, des politiques en matière d'investissement et des règlements visant à assurer un accès transparent aux terres productives et à l'eau.
- 3) Recenser les innovations susceptibles d'avoir une incidence favorable sur les moyens d'existence des populations pauvres et orienter les investissements vers l'infrastructure et vers des systèmes de commercialisation en faveur des pauvres qui privilégient les chaînes de valeur inclusives, tout en favorisant un environnement propice à des organisations professionnelles ou des groupements de producteurs efficaces.
- 4) Recueillir des données probantes et recenser des solutions innovantes qui permettent de réduire les pertes et gaspillages d'aliments d'origine animale, tout en jouant un rôle clé au niveau national dans l'élaboration de plans cohérents tenant compte du cadre stratégique régional pour la réduction des pertes et gaspillages de nourriture et donnant une large place aux données et aux informations relatives aux pertes et gaspillages d'aliments d'origine animale.

- 5) Identifier de nouvelles technologies pour remédier à quelques-uns des problèmes que connaît le secteur de l'élevage dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Par exemple, les éleveurs et les vétérinaires, sur tout le continent africain, utilisent de plus en plus le téléphone portable pour lancer des alertes rapides au sujet de foyers possibles de maladies animales à un stade très précoce et pour suivre les campagnes de vaccination de grande ampleur. Grâce aux téléphones portables, l'«alerte rapide» en cas de foyer de maladies animales prend quelques secondes, alors qu'il fallait auparavant des semaines; et les soins vétérinaires essentiels peuvent être suivis, avec une très grande précision et très rapidement, grâce à la fonction GPS qui est maintenant intégrée à la plupart des téléphones portables.
31. Renforcer la collaboration régionale en matière de santé animale:
- 1) Soutenir la mise en place de la Commission de la production et de la santé animales pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, en vertu de l'Article VI de l'Acte constitutif de la FAO. La commission régionale doit servir de cadre pour l'échange d'informations et de connaissances, le débat sur les politiques et la coordination des initiatives visant à apporter des solutions efficaces aux problèmes transfrontières, actuels et émergents, intéressant le secteur.
 - 2) Mettre en place un réseau régional pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord, qui travaillerait en coordination avec d'autres réseaux sous-régionaux de lutte contre les maladies animales transfrontières (épidémiologie, diagnostic de laboratoire, vaccination, communication et sécurité sanitaire des aliments, par exemple).
 - 3) Renforcer l'échange d'information et l'action commune en matière d'investissements et pour la gestion des pâturages et des parcours.
 - 4) Renforcer le réseau et les centres de coordination pour les ressources zoogénétiques afin de faciliter l'échange d'informations et de matériel génétique.

VI. CONCLUSION ET INDICATIONS QUE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE EST INVITÉE À DONNER

32. Il est manifeste que la croissance de l'offre d'aliments d'origine animale dans la région a du mal à suivre le rythme de la consommation. Le développement actuel et futur du secteur de l'élevage dans la région exige des solutions, des politiques et des investissements durables, qui doivent tenir compte des exigences suivantes:

- 1) satisfaire à la demande croissante d'aliments d'origine animale, tout en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- 2) assurer des moyens d'existence aux populations rurales vulnérables pour lesquelles l'élevage constitue souvent l'une des seules sources de revenus;
- 3) assurer la gestion durable du paysage rural, en particulier des parcours, des pâturages et des ressources en eau;
- 4) garantir la sécurité sanitaire des aliments et préserver la santé humaine et animale.

33. Compte tenu de la nécessité pour les décideurs de concilier les préoccupations en matière de sécurité alimentaire avec des investissements productifs dans les systèmes d'élevage et une gestion durable des ressources naturelles, la Conférence régionale souhaitera peut-être:

- 1) saluer les efforts mis en œuvre et les actions menées par les pays, la FAO et ses partenaires aux fins de l'élaboration de stratégies et de programmes de lutte contre les principales maladies animales et zoonoses;
- 2) inviter la FAO à aider les pays de la région à mettre en place des systèmes de production d'aliments d'origine animale qui soient viables et centrés principalement sur les populations rurales pauvres, tout en favorisant leur intégration dans les chaînes de valeur nationales;
- 3) appeler les pays à renforcer la gouvernance des services vétérinaires, avec l'appui de la FAO et de ses partenaires, afin d'assurer la prévention efficace des maladies animales, la lutte contre ces maladies et leur éradication aux niveaux national, régional et mondial;

- 4) inviter les pays à élaborer des stratégies de collaboration et des plans pour la gestion des risques de maladies animales transfrontières en temps de crise, en misant notamment sur la surveillance des déplacements du bétail et sur le renforcement de la recherche et du dialogue entre les pays sur les questions cruciales intéressant le système;
- 5) demander aux pays de renforcer leurs politiques d'appui des activités d'intervention d'urgence et de relèvement dans le secteur de l'élevage.